

Clayes de l'Info

Bulletin d'information de la commune de Clayes



octobre 2019

MAIRIE

Place de la Mairie
35590 CLAYES
Tel : 02 99 61 20 30
mairie@clayes.fr
www.clayes.fr

Ouverture :
Mardi, jeudi et vendredi
de 14h à 18h
Mercredi de 9h à 12h30
Samedi de 9h à 12h

MÉDIATHÈQUE

Mercredi de 17h à 19h
Samedi de 10h30 à 12h30
Tel : 02 99 07 10 32

PLATE FORME DÉCHETS VERTS

Lundi 9h à 12h
Mercredi 14h à 17h
Vendredi 9h à 12h
Samedi 14h à 17h

(horaires d'hiver)



Clayes

Le mot du Maire

La commercialisation de 15 lots de la tranche 3.2 de la ZAC des Petites Haies vient de débiter. Des travaux de sécurisation de voiries y ont récemment été entrepris, en collaboration avec notre plateforme voirie métropolitaine.

Le forum des associations a eu lieu le vendredi 6 septembre ; Dix-sept associations y étaient représentées dont une nouvelle, « Voyage Yoga », qui a immédiatement fait le plein d'inscriptions. Une soirée conviviale lui a succédé en présence d'une cinquantaine de personnes.

La rentrée scolaire s'est bien passée : 115 enfants répartis en 5 classes sont cette année scolarisés dans notre école (au moins 90 d'entre-eux déjeunent quotidiennement à la cantine).

La commune a procédé à l'installation de nouveaux équipements informatiques comprenant de nouveaux ordinateurs, la mise en place d'un serveur, l'installation de deux tableaux interactifs avec vidéo-projecteurs. L'éducation nationale ayant été sollicitée pour co-financer cet investissement, le reste à charge pour la commune est de 8 000€ pour un total de 15 000€ d'équipement.

La classe des petite et grande sections a été rafraîchie durant l'été par notre agent en charge des bâtiments. Les peintures extérieures sont maintenant terminées. Monique Aubry a pris la responsabilité de la logistique cantine et de l'entretien de l'école. Jackie Choux a été recrutée pour assurer l'entretien de divers bâtiments communaux et la surveillance de la cantine.

L'adoption du Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal est prévue le 19 décembre 2019 en Conseil métropolitain. Elle mettra donc un terme à quatre années de travaux. Les dernières vérifications viennent d'être effectuées par les membres de la commission urbanisme municipale fortement mobilisés durant tout ce temps.

Comme tous les 5 ans, le recensement de la population, supervisé une nouvelle fois par Claude Fouillet, élu municipal, sera effectué du 16 janvier au 15 février 2020. Nous vous remercions par avance de réserver le meilleur accueil à l'agent recenseur qui se présentera à votre domicile durant cette période.

Dans le cadre des travaux de restructuration de notre Mairie, la commune vient de recourir à un emprunt de 300 000 € à un taux de 0,82% remboursable sur 20 années.

Nous venons de nous voir confirmer le montant de subventions concernant le fonds de concours métropolitain sur ce projet.

Nous avons donc obtenu 120 000€ de l'État, 174 221 € de Rennes Métropole et 10 000 € du Conseil départemental. Notre reste à charge est pour l'instant estimé à 425 000€.

Soixante-huit personnes ont participé au repas des aînés du CCAS le jeudi 10 octobre.

Après 23 années passées au service de la commune, Christiane Meneux, agent territorial, a fait valoir ses droits à la retraite. Durant tout ce temps elle a exercé les fonctions d'ATSEM, des missions de garderie, de ménage et enfin la responsabilité de la cantine. Je la remercie au nom de l'équipe municipale pour son professionnalisme et lui souhaite une belle et longue retraite.

Enfin, Jérôme Bertru a souhaité mettre un terme à ses fonctions de président de l'Amicale des Parents d'Elèves. Qu'il soit lui aussi remercié, ainsi que tous les bénévoles qui ont œuvré ces dernières années, pour améliorer le quotidien des enfants scolarisés sur la commune.

Nous souhaitons au nouveau bureau de belles réussites pour les années à venir. N'oubliez pas la soirée Tartiflette cuite au feu de bois du samedi 2 novembre 2019.

Bonne lecture.

Philippe SICOT



Sommaire

Le mot du Maire page 2

Conseil municipal page 3

Vie communale page 4

Vie associative page 8

Directeur de publication
Philippe SICOT, Maire

Commission communication
Resp. : Claude FOUILLET
Membres : Laurence GUEGUEN,
Jean-Christophe MUSSETA

Crédit photos
Mairie de Clayes

Délibérations

Vous trouverez ci-dessous les principales délibérations du conseil municipal (séances du 23 septembre et 14 octobre 2019).

L'intégralité des comptes-rendus de séances est disponible sur notre site www.clayes.fr.

RESTRUCTURATION ET EXTENSION DE LA MAIRIE : CONTRAT DE PRÊT

Dans le cadre des travaux de restructuration et d'extension de la Mairie, le conseil municipal a validé auprès du Crédit Agricole d'Ille-et-Vilaine un contrat de prêt d'un montant de 300 000,00€ et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

- Montant : 300 000,00 €
- Durée : 20 ans
- Frais de dossier : 300 €
- Phase de mobilisation : 3 mois
- Taux : fixe 0,82%
- Périodicité des échéances : trimestrielles
- Mode d'amortissement : échéances constantes.

RESTRUCTURATION ET EXTENSION DE LA MAIRIE : MARCHÉ DE TRAVAUX

Dans le cadre de la consultation relative aux travaux de restructuration et d'extension de la Mairie, le conseil municipal a validé deux avenants aux marchés, pour des travaux complémentaires :

- LOT n°1 - VRD / GROS OEUVRE (CANEVET) : + 13 431,25 € ht
- LOT n°2 - CHARPENTE BOIS / COUVERTURES (SCBM) : + 11 668,89 € ht

MUSIQUE A L'ÉCOLE

Dans le cadre du plan musique en Ille-et-Vilaine, des interventions de musiciens de l'école de musique du Syrenor (Accordances) sont proposées chaque année à l'école de Clayes.

Le conseil municipal a approuvé le renouvellement de la convention signée entre la commune et le Syrenor pour l'année scolaire 2019-2020, prévoyant 21h d'interventions dans les classes de primaire, pour un montant de 1 470 €.

ACCÈS AUX SERVICES DE LA MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE

Le schéma départemental de la lecture publique prévoit la contractualisation de l'offre des services de la médiathèque départementale avec les intercommunalités et les communes membres.

Les objectifs de ce schéma sont les suivants :

- affirmer le rôle social et éducatif des bibliothèques et porter une attention particulière aux publics les plus fragiles en s'appuyant sur le développement et la diversité des offres de services : des actions autour de la petite-enfance, en direction des publics scolaires, sensibilisation à la lecture des publics jeunes, actions en direction des publics en situation de handicap, envers les personnes âgées, les publics en difficulté avec l'écrit ;
- accroître la diversité des collections pour répondre aux besoins de tous les publics, ce qui demande une offre documentaire étendue incluant les ressources numériques ;
- adapter les services de la médiathèque départementale aux besoins des territoires et des populations en intervenant de manière différenciée.

Cette contractualisation, validé par le conseil municipal, représentera un soutien à la dynamique et à l'offre de lecture publique sur le territoire, dans une ambition partagée de mutualisation accrue et de diversification des services et des collections proposés aux habitants.

Le prochain numéro de Clayes de l'Info paraîtra mi-janvier 2020,
pour la période allant du 15 janvier au 15 avril 2020.
Les articles devront nous parvenir avant le 30 décembre 2019.

Élections municipales

Les prochaines élections municipales se dérouleront les **15 et 22 mars 2020**.

La loi du 1^{er} août 2016 a modifié les modalités d'inscription sur les listes électorales. Ainsi, pour voter en mars prochain, vous avez jusqu'au vendredi 7 février 2020 pour vous inscrire. Les ressortissants d'un autre État membre de l'Union Européenne peuvent voter (et sont éligibles) aux élections municipales, à condition d'être inscrits sur les listes électorales complémentaires, toujours avant cette date du 7 février 2020.

Vous pouvez également vérifier votre situation électorale sur le site www.service-public.fr à la rubrique *citoyenneté*.

En cas d'absence sur ces dates, vous pouvez choisir la procuration, c'est-à-dire choisir un autre électeur (inscrit sur la même commune) pour accomplir à votre place les opérations de vote. Pour établir cette procuration, vous devez vous rendre au tribunal d'instance, dans une gendarmerie ou un commissariat de police.

Pour vous inscrire : présentez-vous en Mairie avant le 7 février 2020 avec un justificatif d'identité et un justificatif de domicile.



Recensement de la population

Organisé tous les 5 ans, le recensement de la population clayenne se déroulera du 16 janvier au 15 février 2020.

Des agents recenseurs, habilités par la commune, vous rendront visite afin de vous aider à remplir les fiches de renseignements nécessaires au calcul du nombre d'habitants.

Afin de permettre le bon déroulement de cette enquête, la commune recrute des agents recenseurs rémunérés. Si vous êtes disponibles (de préférence le soir et le week-end), avec un véhicule, vous pouvez déposer votre candidature (lettre + cv) à l'accueil de mairie avant le 20 novembre 2019.



Vitesse excessive

Comme nous l'avons déjà signalé à de nombreuses reprises dans le Clayes de l'info, une vitesse excessive des automobilistes est trop souvent constatée sur le territoire communal.

Pour rappel :

- l'ensemble de la partie agglomérée de la commune, c'est-à-dire dès que le panneau d'entrée est franchi, est limitée à **30km/h**. Cette limitation concerne bien entendu également l'ensemble des lotissements
- la traversée des hameaux (Terseul, Claireville...) est limitée à **50km/h**
- la majeure partie de la RD 21 sur le territoire de Clayes est limitée à **70km/h**.

Le respect de ces règles est primordiale afin d'assurer la sécurité de tous, piétons, cyclistes et automobilistes.

Carte Sortir !

Nouveauté de cette rentrée 2019, la carte Sortir ! est désormais accessible aux étudiants boursiers (échelon 2 à 7).

La carte Sortir ! permet d'accéder à des activités ponctuelles de loisirs, sports et culture à petits prix (une sortie piscine à 0,80€, un film au cinéma pour 3€, un concert à 4€...) et de bénéficier d'une aide financière pour vos inscriptions pour une activité à l'année.

A noter, que si vous êtes éligibles, vous pourrez également bénéficier de la tarification solidaire des transports, c'est-à-dire une réduction de 50 à 100% sur votre titre de transport.

3 ÉTAPES POUR EN BÉNÉFICIER :

1. Obtenir une carte Korrigo services (auprès de la STAR)
2. je complète le formulaire en ligne sur metropole.rennes.fr/tst-sortir en y joignant ma carte étudiante, ma notification de bourse et un justificatif de domicile
3. Je reçois sous quelques jours un mail m'indiquant où et quand venir charger / activer mes droits Sortir ! et TST sur ma carte KorriGo Services.

+ d'infos : sortir.rennesmetropole.fr

Pour les étudiants boursiers
échelons 2 à 7

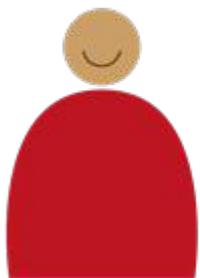
DES RÉDUCTIONS POUR SE DÉPLACER ET SORTIR !

Plus d'infos sur
metropole.rennes.fr/tst-sortir

Star @ Club de Basket

METROPOLE
rennes

Crédit « eau familles nombreuses »



Vous avez 3 enfants à charge ou plus ?

Faites votre demande avant le 31 décembre pour bénéficier d'une déduction d'au moins 30 € par an sur votre prochaine facture d'eau et d'assainissement.

Chaque famille nombreuse de Rennes Métropole, ayant au moins 3 enfants à charge, abonnée aux services de l'eau et de l'assainissement, peut faire auprès du distributeur d'eau (SPL Eau du Bassin Rennais, Saur ou Veolia selon la commune) une demande d'attribution d'une aide d'un montant de 30 € par an et par enfant, à compter du 3^{ème} enfant.

Retrouvez les conditions d'éligibilité et justificatifs sur www.eaudubassinrennais.fr ou auprès du distributeur d'eau sur la commune aux coordonnées indiquées sur la facture d'eau et d'assainissement

Cette aide, appelée Crédit Eau Familles Nombreuses, a été créée par la Collectivité Eau du Bassin Rennais et Rennes Métropole pour prendre en considération une consommation d'eau plus élevée du fait de la composition du foyer.

La demande de Crédit Eau Familles Nombreuses est à renouveler chaque année avant le 31 décembre.

Médiathèque

LES NOUVEAUTÉS JEUNESSE ET ADULTES SONT ARRIVÉES ET A EMPRUNTER SANS MODÉRATION !

En attendant de découvrir les cadeaux sous le sapin, empruntez des sacs surprise durant tout le mois de décembre. A l'intérieur, une sélection de documents sera à découvrir en famille.

La bibliothèque sera fermée durant les vacances scolaires : du 21 octobre au 6 novembre puis du 21 décembre inclus au 7 janvier 2020.

LES RENDEZ-VOUS DE LA MEDIATHÈQUE

Lecture 100% digitale

samedi 07 décembre, de 11h à 12h

Alors que les prix littéraires se dévoilent, la médiathèque vous propose un atelier de découverte du livre numérique en présence d'un référent numérique.

Qu'est-ce qu'un ebook, comment le télécharger depuis le site internet lesMédiathèques-rennesmetropole.fr, que sont les verrous numériques ? Nous tenterons de répondre à toutes vos questions.

Cet atelier est gratuit et ouvert à tous dans la limite des places disponibles.

Contes & cie

Samedi 14 décembre, à 10h30

En cette fin d'année, venez vous réchauffer et écouter de belles histoires. Pour les enfants dès 3 ans. Des livres en tissu seront à disposition des jeunes enfants de 0-3 ans.



Ouvertures : mercredi de 17h à 19h / samedi de 10h30 à 12h30

ACCÈS GRATUIT A LA BIBLIOTHEQUE DES CHAMPS LIBRES

Depuis le 2 septembre 2019, l'abonnement à la bibliothèque des Champs Libres est GRATUIT pour les abonnés à une bibliothèque d'une commune de Rennes Métropole et vient donc compléter l'offre en ligne du portail des Médiathèques de Rennes Métropole.

La condition pour que les abonnés bénéficient de la gratuité est de présenter un justificatif au moment de leur inscription à la bibliothèque des Champs-libres.

Vous pouvez télécharger ce justificatif sur le site de la commune (rubrique *Médiathèque*), puis le faire signer à l'accueil de la médiathèque avant de vous rendre aux Champs Libres.

Classes 0

Les classes 0 auront lieu le 4 avril 2020

La prochaine réunion du comité d'organisation des classes 0 se déroulera le mardi 26 novembre à 20h30, salle des associations.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas !

Contacts : Marie Tanvet 06 70 12 62 87
Anna Sanson 02 99 07 12 19



Visite patrimoine

La 7^{ème} édition des visites « à la découverte de notre patrimoine » s'est déroulée le 12 octobre.

Organisées deux fois par an par les communes du Syrenor, ces visites permettent aux habitants de découvrir ou redécouvrir les trésors patrimoniaux locaux.

Pour cette édition, les communes de L'Hermitage et du Rheu se sont jointes aux communes du Syrenor.

Les nombreux inscrits, guidés par le service *Rennes, Métropole d'art et d'histoire* (destination Rennes - Office de Tourisme), ont pu se promener aux abords d'un ancien relais de Poste (L'Hermitage), d'un manoir et de l'église de Moigné (Le Rheu puis du château de la Martinière (Vezin-le-Coquet).



Pompiers de Romillé

Samedi 19 octobre a eu lieu à Romillé la passation de commandement entre les lieutenants Gilbert Ains et Gilles Renault.

Gilbert Ains a exercé comme pompier durant 35 ans et est resté chef du centre de Romillé durant 13 années.

Au nom de la commune, Monsieur le Maire a une nouvelle fois remercié Monsieur Ains pour son engagement et son dévouement.



Gilbert Ains et Gilles Renault

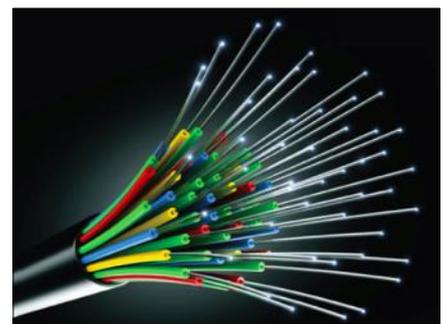


Fibre optique

La phase de déploiement de la fibre optique sur la commune continue actuellement.

L'opérateur est sujet à un certain nombre de difficultés techniques et n'est donc pas en capacité de nous transmettre un délai de mise en service.

Nous communiquerons des informations complémentaires dès qu' Orange nous les transmettra.



Amicale des Parents d'Élèves

L'APE de Clayes s'est réunie le 17 septembre dernier pour son assemblée générale.

Un nouveau bureau a été constitué, Monsieur Bertru, Mesdames Brumant et Le Bars l'ont quitté après plusieurs années de service. Nous les remercions encore une fois !

De nouveaux parents étaient présents, ce qui permet à l'APE de continuer sa mission avec dynamisme : participer au financement des différentes activités proposées par les enseignants.

Le bureau se compose ainsi :

- Olivier Geneau : président
- Morgan Maillé : vice-président
- Vanessa Villoup : trésorière
- Marie Tanvet : trésorière adjointe
- Anne Le Neillon : secrétaire
- Claire Foureau : secrétaire adjointe

Les membres actifs : Stéphane Morvan, William Lanuel, Yoann Caret, Solenne Guinard, Alexandre Le Bellour, Antoine Houdayer, Sophia Lauret, Thierry Le Naou, Ludivine Ebalard, Mikaël Rostoll, Olivia Heinlé, Jérôme Bertru.

L'APE maintient la soirée tartiflette tant appréciée, dont la date est fixée au samedi 2 novembre.

Il est prévu un événement pour Noël, le samedi 7 décembre, avec une vente de sapins ouverte à tous les Clayens : des flyers seront distribués dans les boîtes aux lettres.

Autres dates à rentrer dans vos agendas :

Braderie : lundi de la pentecôte 1^{er} juin 2020

Fête de l'école : le week-end du 27 / 28 juin 2020

N'hésitez pas à venir participer ou à apporter votre aide, l'APE a toujours besoin de parents bénévoles sur les manifestations.

A très bientôt !



Clic des champs

LES PRODUITS D'ÉPICERIE DÉSORMAIS LIVRÉS CHAQUE SEMAINE

Jusqu'à maintenant, vous pouviez commander les produits d'épicerie une fois par mois. Désormais, tout comme les produits frais, vous pouvez les commander chaque semaine ! Ils sont tous biologiques, équitables, et locaux dans la mesure du possible. Huile, café, thé, chocolat, pâtes, et autres produits, sont à commander en ligne.

Sur le site internet du Clic des champs, vous composez votre panier selon vos envies, sans engagement.

Passez votre commande jusqu'au lundi soir et vous pouvez venir retirer votre panier le jeudi de 18h30 à 19h30, au dépôt que vous avez choisi.

Le dépôt de Clayes se trouve dans la petite salle polyvalente, face à la médiathèque.

Par ailleurs, le Clic des champs recherche un ou deux bénévoles supplémentaires pour tenir le dépôt environ une fois par mois, en alternance avec trois autres bénévoles.

Renseignements : 06 85 37 88 38

www.leclicleschamps.com



Piq' et Coud

Les cours de couture ont repris depuis le 19 septembre, dans la salle des associations.

Rappelons que l'association Piq' et Coud permet à chaque adhérente de réaliser son projet personnel.

Notre animatrice depuis 20 ans, Madame Geffrouais, est là pour guider, distribuer conseils, idées et astuces à chacune afin de lui permettre de mener à bien son ouvrage, le tout dans une ambiance très chaleureuse.

Notre activité a lieu chaque jeudi (hors vacances scolaires) de 14h30 à 17h30 et de 14h à 17h (de novembre à mars).

Vous pouvez vous inscrire à l'année ou venir ponctuellement pour réaliser l'ouvrage de votre choix. N'hésitez pas à passer nous voir à la salle des associations le jeudi si vous voulez plus d'informations.

Renseignements :

Jacqueline Gaudin 02 99 07 02 87
Gisèle Tétard 02 99 07 10 61



Association des pêcheurs

Joli brochet de 1.01m et plus de 9 kg pris dans l'étang communal par Bertrand Galon de Pleumeleuc le 14 juillet dernier.



La Clayes des Champs



C'est dans une ambiance conviviale que de très belles compositions florales sont réalisées une fois par mois. Réparties en petits groupes, les adhérentes se réunissent dans la petite salle polyvalente.

De septembre à mai, deux cours vous sont proposés le jeudi par l'animatrice Frédérique Musseta, de 14h30 à 16h30 ou de 20h à 22h.

Les fleurs et le feuillage varient selon les saisons, nous réalisons des compositions toutes aussi différentes en fonction des événements : Noël, Pâques, Fête des mères...

Tarifs : pour l'année 2019-2020, la cotisation est de 55€.

Renseignements : Frédérique Musseta 06 72 44 13 12
Sylvie Troussier 02 99 07 14 27

Espace emploi

Recrutez simplement pour être aidé sur des tâches du quotidien

Espace Emploi propose de nombreux services aux particuliers pour :

- l'entretien de la maison (ménage, repassage...),
- des travaux de jardinage,
- des travaux de bricolage (monter des meubles, manutention, peinture...),
- garde d'enfants de + de 3 ans,
- un déménagement,
- garde d'animaux,
- etc...



Espace Emploi se charge de toutes les formalités administratives de la gestion du personnel (contrat de travail, bulletin de salaire...).

Ce service est flexible, vous n'avez aucune obligation d'engagement, la durée des missions correspond à vos besoins. De plus, nos services sont éligibles à la réduction / crédit d'impôts de 50 %.

Confier à Espace Emploi les prestations de service à domicile, c'est participer activement à l'emploi local. Notre vocation est l'accompagnement de nos salariés vers l'emploi durable. Vous contribuez ainsi à l'économie locale, sociale et solidaire !

Nous intervenons sur Clayes et les communes aux alentours (Saint-Gilles, Gévezé, Vezin-le-Coquet, La Chapelle-des-Fougeretz, Montgermont, Parthenay-de-Bretagne, Pacé et Rennes)

Espace Emploi intervient également auprès des entreprises en proposant du personnel correspondant à leurs besoins sur différentes activités.

N'hésitez pas à nous contacter pour qu'on étudie ensemble votre besoin.

Espace Emploi, Place du Général de Gaulle- 35740 Pacé

mission@espace-emploi.fr - 02 99 60 14 55

agenda de Clayes

Lundi 11 novembre 2019	> Commémoration 11 novembre 1918	10h45 - le bourg
Samedi 30 novembre 2019	> Concours de belote (PG-CATM)	14h - salle polyvalente
Samedi 7 décembre 2019	> Lecture 100% digitale	11h à 12h - médiathèque
Samedi 14 décembre 2019	> Contes et compagnie	10h30 à 12h - médiathèque
Samedi 4 janvier 2020	> Vœux de la commune	11h - salle polyvalente
Samedi 25 janvier 2020	> Opération sapin malin	10h à 12h - parking de l'étang

RECEVEZ LE Clayes de l'Info PAR MAIL

Nous vous proposons de réduire la consommation de papier nécessaire à l'impression du Clayes de l'Info, en vous l'adressant par mail plutôt que dans votre boîte aux lettres.

Si vous êtes intéressés par cette démarche, adressez-nous un mail à mairie@clayes.fr avec pour objet « Clayes de l'Info par mail ».

Par ailleurs, nous vous rappelons que l'ensemble des archives du Clayes de l'Info depuis septembre 2012 est disponible sur le site internet de la commune.



Retour en images...



Rentrée scolaire ►
2 septembre 2019



▲ Repas des aînés
10 octobre 2019



Travaux Mairie ►
septembre/octobre 2019

BROYAGE, PAILLAGE
RENNES MÉTROPOLE
VOUS INFORME...

rien ne sert de
JETER
quand on peut
BROYER

Après les fêtes,
VENEZ BROYER VOTRE SAPIN
A CLAYES

PARKING DE L'ÉTANG, LE LONG DE LA
D421

À partir du 15 janvier 2020

Déposez votre sapin dans un enclos

Le 25 janvier 2020

L'équipe de Vert le Jardin vous
invite à broyer votre sapin et à
prendre un café !

10h à 12h

Apportez vos sacs et repartez
avec votre sapin broyé !

Plus d'infos :
dechets.rennesmetropole.fr

0 800 01 14 31 Service & appel
gratuits



Clayes

METROPOLÉ
vivre en intelligence
Rennes